

Communication N° 06 - 2013 au Conseil communal

Séance du 24 avril 2013

Résumé des objets traités en Municipalité de début janvier à fin février 2013

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité de début janvier à fin février 2013.

Décision d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure facilitée cantonale pour les jeunes étrangers de la 2ème génération (art. 22 LDCV)

La Municipalité a décidé de donner un préavis favorable à Mmes Amélie et Mathilde Laurent, Leana Seelentag, Christel Iglesias Flaction et à M. Carl William Eugen Oweson, à l'attention du Département cantonal de l'économie et du sport, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Décision d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure pour les étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mmes Viliana Faccin, Letizia Libero, Patricia Gonçalves Alves, à l'intention du Département cantonal de l'économie et du sport, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Décision d'octroi de la bourgeoisie de Pully - Acquisition et libération d'une autre bourgeoisie (art. 30 et 40 LDCV)

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mmes Nathalie Drevet Rosenthal et Laurence Margot Gonin, à l'intention du Département cantonal de l'économie et du sport, Service de la population, chargé, à ce stade, de la suite de la procédure d'acquisition de la bourgeoisie de Pully.

Programmation et médiation au Musée d'art de Pully et la Villa romaine

Musée d'art

Au Musée d'art, le programme 2013 est pensé en trois temps, en trois expositions. Comme en 2012, il traduit le souhait de maintenir un équilibre entre art classique et art contemporain, ainsi qu'entre

- la valorisation de la collection (donation du fonds d'estampes Cailler, du 7 février au 21 avril) ;
- la présentation d'un artiste romand reconnu (Carmen Perrin, artiste genevoise présente dans des expositions nationales et internationales, du 23 mai au 4 août) ;
- le renforcement des liens avec d'autres institutions régionales (collaboration prestigieuse avec la Fondation Edouard et Maurice Sandoz à Pully, du 19 septembre au 24 novembre).

Villa romaine

La Villa romaine de Pully inaugurera en avril 2013 son nouvel espace de médiation, enrichi d'une petite exposition qui présente les vestiges de ce splendide palais d'époque romaine. Un vernissage spécial pour les familles aura lieu le dimanche 28 avril dès 14h30 avec au programme un spectacle, des visites animées et un apéritif gourmand pour petits et grands.

La saison d'animation s'ouvrira également en avril avec Pâkomuzé et un atelier culinaire aux saveurs de crêpes romaines. Suivront ensuite le 12 mai la Journée internationale des Musées, le 21 septembre la Nuit des Musées puis en novembre l'incontournable Nuit du conte. En été, la Villa romaine accueillera les enfants du passeport vacances de Lausanne, et en automne ceux de Morges.

Enfin, les Tôps de la Villa romaine donnent rendez-vous aux enfants pour deux animations spéciales, tout d'abord le 30 octobre pour fêter Halloween vêtus de leurs plus « effrayants » costumes, puis le 18 décembre, pour un atelier inédit de confection de cadeaux de Noël à la romaine. De quoi découvrir les secrets de ces deux fêtes aux origines antiques !

Médiation

Comme les années précédentes, l'effort se concentre sur l'accueil du public, le plus large possible. La médiation culturelle prend un essor très intéressant dans les deux institutions. L'accueil enfants et famille se développe de plus en plus. Ateliers, contes, anniversaires et

événements, brunchs et visite seront proposés encore plus régulièrement qu'en 2012, pour faire face à la demande croissante (fin 2012, jusqu'à trois ateliers et anniversaires ont été réalisés par semaine).

L'objectif principal en 2013 est de développer l'accueil scolaire, qui présente un très fort potentiel d'augmentation de notre jeune public. En fin d'année 2013 et début 2014, un second objectif sera de proposer un programme adapté aux seniors actifs. Dans ce but, un partenariat avec Connaissance 3 est en cours d'élaboration pour réaliser un cycle de conférences sur les métiers de l'archéologie.

Consultation dans la perspective de l'élaboration d'un contre-projet direct à l'initiative législative « Sauver Lavaux »

L'initiative « Sauvez Lavaux » propose une révision de la loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux) allant dans le sens d'un renforcement de la protection du site.

Le Conseil d'Etat a consulté l'Union des communes vaudoise (UCV) sur l'opportunité d'élaborer un contre-projet direct à cette initiative. Vu l'importance du sujet, l'UCV a, à son tour, demandé leur avis aux communes du district de Lavaux-Oron.

La Commission Intercommunale de Lavaux (CIL), instituée par la LLavaux et organe de « gestion » du site, regroupe les communes qui sont comprises dans le périmètre inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. La CIL a fait part au Département de l'intérieur qu'elle est sur le principe défavorable à l'idée d'un contre-projet à l'initiative « Sauvez-Lavaux ». Elle estime en effet que mettre sur pied un contre-projet moins d'un an après l'entrée en vigueur de la LLavaux serait un signe de désaveu envers cette loi.

Après examen, la Municipalité de Pully a décidé de se rallier à la position exprimée par la Commission intercommunale de Lavaux (CIL).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

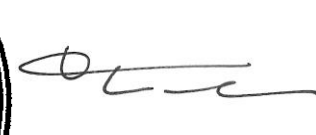
Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 13 mars 2013